

JACQUES SCHWARTZ

DÉCRETS DE PRÊTRES SOUS PTOLÉMÉE III EVERGÈTE

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 91 (1992) 83–84

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn



## Décrets de prêtres sous Ptolémée III Evergète

L'important article de W. Huss dans la ZPE 87 (*Die in ptolemäischer Zeit verfaßten Synodal-Dekrete der ägyptischen Priester*, p. 189-208) mérite un supplément dû au fait que le décret trouvé par Clermont-Ganneau à Eléphantine, déposé au Louvre, morcelé et encore inédit (cf. *op.cit.*, p. 190, sous 3 a-b, et p. 201) et le fragment *a* (au moins) du décret d'Uppsal (cf. *op. cit.*, p. 193, sous 6, et p. 201) concernent un même document.

En 1960, le regretté R. Rémondon et moi-même avons obtenu du Louvre deux jeux de photographies. Le décès de Rémondon en 1971 a interrompu un travail, en tout état de cause, fort difficile. La présente note a pour but de reconstituer le bord gauche supérieur du décret et de préciser certaines déductions à tirer de fragments utilisables.

Le texte d'Uppsal a été repris par le *Sammelbuch* 10036 avec des légères inexactitudes concernant les dimensions de certaines lacunes de début de lignes; nous les avons rectifiées en tenant compte de ce que le bord gauche d'Uppsal est de 6 à 8 lettres à droite de celui du Louvre, si bien que les fragments sont presque jointifs. Ce qui donne les débuts de lignes suivants:

- 1 Βασιλ[ευ]οντο[ς  
 Αλεξα[ν]δρου κ[αι  
 τρεισκ[αι]δεκατη[ι  
 και πτε[ρο]φοραι και [  
 5 και Θεαδ[ε]λφειων [  
 Πτολεμα[ιου] και Αρ[σινου]ς  
 μελειαν π[επ]οιητα[ι] ?  
 και της κα[ . . ] ? [  
 βασιλι[σσ  
 10 και πο[  
 παρα .[  
 .] . . [

La majeure partie des quatre premières lignes du texte grec (faisant suite à des traces du texte démotique) est conservée et il ne manque, en gros, qu'un quart de la partie droite. Par rapport au décret de Canope (OGIS 56), antérieur de deux ans, le nombre de lettres par ligne est, en moyenne, supérieur d'un dixième, si bien qu'à la fin de la titulature le mot ψήφισμα intervient vers la quarantième lettre de la l. 3, alors qu'à Canope il paraît après la soixantième lettre de la l. 3.

A la fin des l. 1 et 2, les noms des prêtres éponymes manquent, mais il est probable qu'il s'agit des mêmes Apollonides et Menekreteia qu'en OGIS 56, lesquels sont bien attestés en 9 et 10 d'Evergète. La date est l'an 11 (l. 1), le 13 d'un mois macédonien perdu, correspondant au 12 Phaophi du calendrier égyptien (l. 3). Comme dans OGIS 56, il ya, à partir de la l. 3 la même énumération des catégories de prêtres réunis pour l'anniversaire de naissance du roi et celui de son *dies imperii*; la reconstitution du texte d'Eléphantine ne laisse, en fin de l. 4, qu'environ 25 lettres pour préciser date et prétexte de la réunion (jusqu'à la mention des *Theadelpheia* au début de la l. 5).

La *panegyris* des *Theadelpheia* est bien attestée mais sa mention en cet endroit pose un problème de formulation; elle semble, d'après le *P. Cairo Zen. IV*, 59820, se situer en Audnaios et l'un des fragments du Louvre mentionne ce mois sans contexte saisissable.

Toujours est-il que, faisant suite à une localisation, on attend le verbe εἶπαν (cf. OGIS 56, l. 7) suivi d'un exposé de motifs qui met en relief le nom du souverain et ceux de ses parents, ce qui nous mène à la fin de la l. 5, et, très nettement, au début de la l. 6. Peu après, Uppsal et le Louvre divergent nécessairement jusqu'aux propos terminaux, partiellement conservés.

Il subsiste trois fragments non-jointifs du bord gauche de l'inscription, respectivement de 12, 5 et 10 lignes; cela suppose un minimum de 30 lignes, équivalant, comme ordre de grandeur, à la moitié (au moins) de OGIS 56. Le hasard de la conservation de certains fragments permet quelques précisions.

En effet, à partir des deux premières lignes du petit fragment (soit environ à la hauteur de la ligne 15), d'autres fragments permettent de restituer une formule qui se trouve en OGIS 56, l. 19 à 21 et qui constitue une transition dans le discours des prêtres. L'un des mots-clefs de la restitution est εὐσταθοῦσαν qui se trouve à la l. 10 d'un assez grand fragment (à six lettres en moyenne par ligne); le début de ce dernier se place, en tout état de cause, après le ligne 6 de l'ensemble de l'inscription.

Dans le dernier fragment à bord gauche (10 lignes), il est question d'une ἐορτή le 20 d'un mois perdu (ainsi que d'un 9), à rapprocher de OGIS 56, l. 34, corroboré par un fragment appartenant à la partie inférieure du décret où est mentionné le 5 d'un mois (lequel peut correspondre à l'anniversaire de naissance de Ptolémée III).

Trois ou quatre fragments concernent la fin du texte, dont un de 8 lignes qu'on ne sait comment rattacher à ce qui précède. A la septième ligne avant la fin, il y a peut-être mention d'un anniversaire royal, en liaison avec les festivités auxquelles fait allusion le troisième fragment à bord gauche dont le début se trouve ainsi au moins après le ligne 20 de l'ensemble.